

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°39-2024-05-007

PUBLIÉ LE 17 MAI 2024

Sommaire

Préfecture du Jura /

39-2024-04-29-00003 - Arrêté portant attribution de la médaille de la famille au titre de la promotion de 2024 (1 page) Page 3

SP SAINT CLAUDE /

39-2024-05-16-00001 - Arrêté fixant l'état des candidatures au premier tour de scrutin de l'élection municipale partielle de la commune d'Avignon-lès-Saint-Claude (2 pages) Page 5

Préfecture du Jura

39-2024-04-29-00003

Arrêté portant attribution de la médaille de la
famille au titre de la promotion de 2024

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION
DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE**

Promotion 2024

Le préfet du Jura,

Vu le code de l'action sociale et des familles, partie réglementaire, et notamment les articles D 215-7 à D 215-13 modifiés par le décret n°2013-438 du 28 mai 2013 concernant la médaille de la famille ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2015 de la secrétaire d'Etat du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes relatif à la médaille de la famille ;

Considérant que l'examen des dossiers des candidats satisfait aux conditions susvisées ;

Sur proposition de monsieur le directeur des services du cabinet du préfet du Jura ;

ARRÊTE

Article 1er : La médaille de la famille est décernée aux personnes dont les noms suivent afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la Nation :

- Madame Isabelle ARBEZ-GINDRE
domiciliée à BOIS D'AMONT

- M. Gérard BLONDE
domicilié à PERRIGNY

Article 2 : Monsieur le directeur des services du cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif ou contentieux devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier – 25044 Besançon CEDEX 3, dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura.

Fait à Lons le Saunier, le 29 avril 2024

Le préfet,



Serge CASTEL

SP SAINT CLAUDE

39-2024-05-16-00001

Arrêté fixant l'état des candidatures au premier tour de scrutin de l'élection municipale partielle de la commune d'Avignon-lès-Saint-Claude



**PRÉFET
DU JURA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture
de Saint-Claude**

Arrêté fixant l'état des candidatures au premier tour de scrutin de l'élection municipale partielle de la commune de Avignon-lès-Saint-Claude

Arrêté n°

La sous-préfète de Saint-Claude,

VU le code électoral ;

VU l'arrêté n° ~~39-2024-04-23-00001~~ du 23 avril 2024, portant convocation des électeurs de la commune de Avignon-lès-Saint-Claude, les 2 et 9 juin 2024 et fixant les dates de dépôt de candidatures ;

VU les candidatures enregistrées.

ARRÊTE :

Article 1 : L'état des candidatures enregistrées le jeudi 16 mai 2024 à 18 heures, en vue du premier tour de l'élection municipale partielle, qui aura lieu à Avignon-lès-Saint-Claude le 2 juin 2024, est établi conformément à l'annexe jointe.

Article 2 : La sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Claude est chargée de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera notifié au maire de la commune de Avignon-lès-Saint-Claude pour affichage dès réception, aux emplacements administratifs habituels de la commune et dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Saint-Claude, le 16 mai 2024

La sous-préfète de
l'arrondissement de Saint-Claude


Sophie DEKNUYDT

ANNEXE

**ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES
DANS LA COMMUNE DE AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE**

SCRUTIN DES DIMANCHES 2 ET 9 JUIN 2024

ÉTAT DES CANDIDATURES POUR LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN :

**Madame Émilie BOUILLOD
Monsieur William DEVILLERS
Monsieur Fabrice VALENTINO**